



LA FEUILLE DE CHOU

Bulletin municipal

n°34 - Juin 2011

www.champrond-en-gatine.org

Champronnaises et Champronnais, nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle feuille de chou en version estivale. En effet, nous avons choisi d'alléger notre édition du mois de juin en vous apportant les essentielles informations relatives à cette période d'été.

La prochaine feuille de chou est prévue pour le début du mois d'octobre. Si vous souhaitez y faire paraître un article, merci de le transmettre à la mairie ou à Daniel Vidal avant le 20 septembre.

L'équipe municipale

Les manifestations à venir

L'Association

« *Un Petit Air de Culture* »

Vous invite

Samedi 25 Juin à 19H30

Sur le terrain de la Salle des Fêtes
(à l'intérieur en cas de mauvais temps)

à

Une Soirée Guinguette

(Moules frites et petit vin blanc...)



Avec le Trio ATZEGANA de PARIS

Tarifs repas spectacle et bal: 17€

Adhérents: 15€

Tous renseignements et réservations
02.37.49.85.33/02.37.49.83.23/02.37.49.86.67

CONCOURS DE PÊCHE LACHER DE TRUITES (150)

Au panama

Le samedi 25 Juin

Inscriptions à 7h

Concours de 8h à 18h

Ouvert à tous

Adultes: 8 €; Enfants – 13 ans: 5 €

Carte annuelle d'adhésion:

6 €, enfants de Champrond: 3 €. ...

PROGRAMME DU CONCOURS

8H00 DEBUT DU CONCOURS
9H45 à 10H15 PAUSE CAFE
10H15 à 12H REPRISE DU CONCOURS
12H à 14H REPAS (facultati)
14H REPRISE DU CONCOURS
17H FIN DU CONCOURS
17H à 18H PESEE ET REMISE DES COUPES.

COUPES

au 1^{er} du concours, à La 1^{ère} femme, au 1^{er} enfant

LOTS

1^{er} prix 55 €, 2^{ème} prix 45 €, 3^{ème} prix 40 €,
4^{ème} prix 30 €, 5^{ème} PRIX 20 €, 6^{ème} prix 10 €,
ou au choix de très nombreux lots.

TIRAGE AU SORT DES PLACES
PAS D'ASTICOTS DANS L'AMORCAGE.

Quelques points du règlement :

1) Une ligne ou lancé par pêcheur, 2) Asticots, vers de farine, pain, mais, vers de vase 3) Bourriche, 4) Tout pêcheur doit rester à son poste jusqu'à la pesée, 5) Les bourriches doivent rester à l'eau, 6) Seules les truites seront pris en compte, 7) Le compte des points se fera au poids et au nombre en cas d'ex æquo.

(REPAS comprenant entrée, plat, fromage, dessert et une boisson prix : 8 Euros par personne, pour pêcheur et leur famille).

Téléphone renseignements RESERVATION : 06 74 76 10 88

BONNE JOURNEE ET BONNE CHANCE A TOUS.

Le samedi 23 juillet sur le site de la salle des fêtes

Notre commune a été sélectionnée comme 9 autres communes d'Eure et Loir à participer avec l'aide du Conseil Général et de Centre Images à l'opération "Passeurs d'images".



Soirée cinéma en plein air le samedi 23 juillet

Une histoire sans fin sera le film projeté.

Il a été choisi par un atelier de programmation dans une liste de 5 films.

Le film sera projeté sur un écran de 7 mètres de base à 22h (à la tombée de la nuit). L'association des Contrats Bleus de La Loupe nous projettera en avant-première un petit film sur le Perche.

En cas d'intempérie le film sera projeté dans la salle des fêtes.

Au préalable de cette projection, nous vous proposons de nous réunir pour une auberge espagnole, chacun amenant son panier pour le partager avec la communauté à partir de 19h.

Une démonstration d'aïkido aura lieu à 20h30. Elle sera réalisée par l'association d'aïkido du Thieulin.

Ces manifestations sont ouvertes à tous. Entrée gratuite.

Comité des fêtes de Champrond en Gâtine

13 JUILLET À LA SALLE DES FÊTES



19h00 – Pot de l'amitié et récompenses des maisons fleuries

20h00 – Repas 12 € 5 € pour les moins de 10 ans (*boissons non comprises*)

SUR RESERVATION UNIQUEMENT ACCOMPAGNEE DE LEUR REGLEMENT AVANT LE 9 JUILLET
(à l'ordre du comité des fêtes)



22h30 – Retraite aux flambeaux
(départ de la salle des fêtes)

23h00 - Feu d'artifice

23h30 – Bal animé par le groupe Gramophone

14 JUILLET : PARKING DE L'ÉCOLE

8h00 à 11h30 - Concours de pêche organisé par l'association de pêche.

11h45 – Remise des prix

12h00 – Barbecue (crudités, grillades, fromage, glaces, boissons,...)

14h00 – Défilé de chars et de vélos fleuris

16h00 – Olympiades et Jeux



RÉSERVATION – BUFFET DU 13 JUILLET 2011

Noms -Prénoms :

Adresse :

Numéros de téléphone :

NOMBRE DE REPAS	TOTAL	CHEQUE	ESPECE
Adultes : _____ x 12 €			
Enfants : _____ x 5 €			

A déposer à la mairie avant le 9 juillet 2011

15 AOÛT À LA SALLE DES FÊTES

**BROCANTE de la Saint Sauveur
VIDE-GRENIERS
ART ET ARTISANAT
De 7h à 18h**

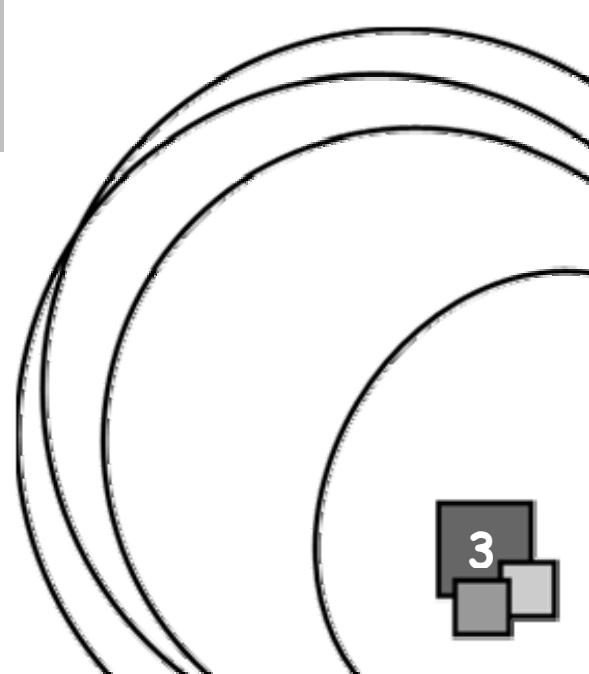
2 € le mètre linéaire

Pour tous renseignements :

02.37.49.86.67 ou

02.37.49.85.33

Arrêté préfectoral n°1747 du 6 août 1996



Informations pratiques

✂ **Salon de coiffure Odile tiff**

Fermeture du 2 juillet au 11 juillet et du 13 août au 29 août

Restaurant Le Sébastopol

Fermeture du 08 août au 24 août inclus

☞ **Restaurant de la Table du perche**

Fermeture du 15 août au 28 août

☒ **LE d'ALIGRE - Bar - Tabac - Loto - Point Poste**

Fermeture du dimanche 26 au 29 juin inclus et du mercredi 3 août au 10 août inclus



✧ **Charcuterie Campagnarde du Perche Vasseur**

Place de l'église le jeudi après-midi et soirée
Sera présent tout l'été. Absent du jeudi 8 septembre au jeudi 29 septembre

➤ **Boulangerie au Pétrin Fleuri**

Sera ouvert tout l'été



➤ **Poissonnier Batteux**

Place de l'église le jeudi après-midi
Sera absent tout le mois d'août

▪ **Eurorepar - Mécanique**

Fermeture du lundi 1er août au lundi 22 août

s o y e z r e s p o n s a b l e s s v p ! ! !

ATTENTION !!!
Un chien
sans maître
m'a laissée là !
(car un bon maître
m'aurait ramassée, lui)



Mairie de Champrond en Gâtine

Tel : 02-37-49-80-20
Tel : 09-77-81-00-90
Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:
Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric
Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe
Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints

⇒ Fermeture de la mairie du 8 au 31 août 2011, permanence assurée les 20 et 27 août.

REGIE D'EAU POTABLE AVIS D'ARRÊT de DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Les nécessités du service nous contraignent à arrêter la distribution de l'eau rue du CHATEAU D'EAU, rue du LAVOIR, rue du MUID, rue des ROSIERS, rue du PLESSIS, route de COMBRES, le MOULIN, ruelle du PANAMA, route d'ILLIERS, rue de l'ETANG, rue de la CHAUSSEE, rue de la GUEZE, rue de la FONTAINE, rue de la FOUCAUDERIE, ruelle de la TOUR, place de l'EGLISE, route de la LOUPE, ruelle du PRIEURE, lotissement du BOIS DES SOUCHES, allée de la FORET, le VALDON, route départementale 923, Z.A D923.

Le mercredi 6 juillet 2011 de 14 HEURES à 16 HEURES 30

Pendant ce délai, nous vous serions obligés de bien vouloir **maintenir fermés le robinet commandant l'arrivée générale de votre installation (dans votre habitation)** ainsi que vos robinets afin d'éviter une inondation éventuelle au moment du rétablissement de la distribution **SANS OUBLIER LES COUPS DE BOUTOIRS (AIR POUVANT RENTRER DANS VOS CANALISATIONS)**.

Nous vous remercions et nous vous prions de nous excuser de ce dérangement.

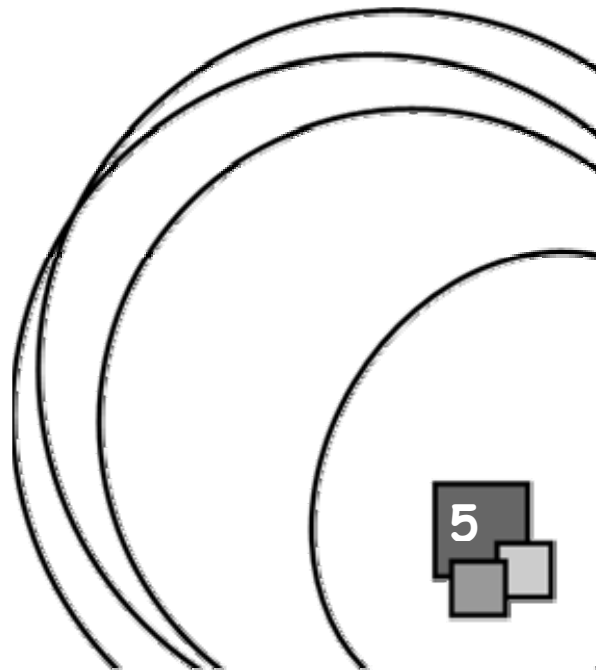
En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week end, vous pouvez contacter M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36.

⇒ Rappels

pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins...

EXTRAIT DE L'ARRETE PREFECTORAL RELATIF AUX BRUITS N° 1052 EN DATE DU 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.



Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

PUIS-JE FAIRE DU FEU DANS MON JARDIN ? :

Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brulage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cependant à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.

Bibliothèque municipale

Amis lecteurs,

Nous vous rappelons que vous pouvez dorénavant trouver sur le site internet de la commune la liste complète des ouvrages appartenant à notre bibliothèque municipale ainsi que les titres de nos dernières acquisitions.

Nous vous rappelons également que la bibliothèque départementale nous aide en nous prêtant régulièrement des ouvrages.

Vous êtes à la recherche d'un ouvrage particulier... Vous devez faire un dossier sur une thématique bien spécifique... Venez nous voir et nous réserverons auprès de la bibliothèque départementale les livres dont vous avez besoin ! Si c'est plus pratique pour vous, vous pouvez nous adresser un mail.

Autre bonne nouvelle : les locaux de la bibliothèque sont désormais ouverts :

- le samedi de 10 h à 12 h
- et le mardi soir de 16h30 à 18h30

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer... venez rejoindre l'équipe de bénévoles pour offrir aux Champronnais encore plus de bonheur par la lecture, les animations existantes et à créer autour du livre, etc... que nous aimerions leur proposer...

On pourrait même, pour certaines personnes qui ont du mal à se déplacer, leur apporter le livre réservé...

La bibliothèque départementale a « desherbé » bon nombre de livres (trop vieux, qui ne sont pas suffisamment lus, etc...). Sur votre demande, nous pouvons vous fournir la liste. Nous les vendons 1 € l'unité.

Alors, plus aucune mauvaise raison de ne pas lire...

*L'équipe
de la feuille de Chou*

Responsable de publication :

Philippe Guillemet

À la mise en page :

Céline Védie

*À la reproduction et à la
distribution :*

- Jean Paul Tison

- Daniel Vidal